

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 04 février 2026

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2025

L'an deux mille vingt-six, le quatre février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux (22) janvier 2026, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 40 (dont 12 procurations) -142 voix

Votants : détail des voix par budget inscrit en fin de délibération

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr François VINCENT – 15 voix – 1 ^{ER} VP - PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP – VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président CD87
Mr Philippe VIDAU – (procuration donnée à Mr Continsouzaz) – 5 ^{ème} VP – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 ^{ème} VP – VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO	Président de la CC POL
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix – (procuration donnée à Mr Peyramaure)	Président du Syndicat de la Diège
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo de Brive
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (procuration donnée à Mr Léger) – 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Carcat) – 2 voix	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - PRESENTIEL	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – PRESENTIEL	Conseillère départementale du CD87
Mr Henri LECLERE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix	Président de la CC Briance Combade
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Noblat
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Olivier MOUVEROUX – (procuration donnée à Mr Delaporte) – 1 voix	Président CC Bénévot Grand Bourg
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – (procuration donnée à Mr Hazouard)	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – PRESENTIEL	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix (procuration donnée à Mr Leclère)	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr Grass) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – (procuration donnée à Mr Fleury)	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Paul BARRIERE – 7 ^{ème} VP (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20260204-CS125_D959-

N°959-1

BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Principal :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 311 304,90€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	+ 29 132,20€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 340 437,10€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	+ 4 328 977,60€
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2025	- 3 895 425,41€
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	+ 433 552,19€
Restes à réaliser 2025 – Dépenses	- 207 466€
Restes à réaliser 2025 – Recettes	0€
Besoin de financement en section d'investissement	0€
PROPOSITION D'AFFECTATION	
Report de fonctionnement R002	+ 340 437,10€
Report d'investissement R001	+ 433 552,19€

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2026 en R002, en recettes de fonctionnement, et l'excédent de la section d'investissement est reporté en R001, en recettes d'investissement.

BUDGET ANNEXE CORREZE

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Corrèze :

A) Résultats de fonctionnement antérieur reportés	+ 5 210 339,97€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	+ 2 243 260,42€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 7 453 600,39€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	+ 341 764,33€
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2025	- 2 251 576,99€
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	- 1 909 812,66€
Restes à réaliser 2025 – Dépenses	- 70 263 €
Restes à réaliser 2025 – Recettes	0 €
Besoin de financement en section d'investissement	1 980 075,66 €
PROPOSITION D'AFFECTION	
G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068	1 980 075,66€
Report de fonctionnement R002	+ 5 473 524,73€
Report d'investissement D001	- 1 909 812,66 €

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement. Cette opération sera réalisée via une affectation à due concurrence des excédents cumulés de fonctionnement, imputée au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2026 en R002, en recettes de fonctionnement, le déficit de la section d'investissement est reporté en D001, en dépenses d'investissement et le transfert au compte 1068 par une recette d'investissement.

BUDGET ANNEXE CREUSE

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Creuse :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 10 144 401,80€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	+ 4 823 308,79€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 14 967 710,59€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	- 6 846 369,28€
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2025	+ 2 787 957,25€
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	- 4 058 412,03€
Restes à réaliser 2025 – Dépenses	- 266 183€
Restes à réaliser 2025 – Recettes	0 €
Besoin de financement en section d'investissement	- 4 324 595,03€
PROPOSITION D'AFFECTION	
G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068	4 324 595,03€
Report de fonctionnement R002	+ 10 643 115,56€
Report d'investissement D001	- 4 058 412,03€

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement. Cette opération sera réalisée via une affectation à due concurrence des excédents cumulés de fonctionnement, imputée au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2026 en R002, en recettes de fonctionnement, le déficit de la section d'investissement est reporté en D001, en dépenses d'investissement et le transfert au compte 1068 par une recette d'investissement.

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Haute-Vienne :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 347 665,98€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	+ 1 647 048,78€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 1 994 714,76€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	- 5 447 621,77€
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2025	+ 5 118 947,17 €
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	- 328 674,60€
Restes à réaliser 2025 – Dépenses	- 343 640€
Restes à réaliser 2025 – Recettes	0 €
Besoin de financement en section d'investissement	672 314,60€
PROPOSITION D'AFFECTATION	
G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068	672 314,60€
Report de fonctionnement R002	+ 1 322 400,16€
Report d'investissement D001	- 328 674,60€

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement. Cette opération sera réalisée via une affectation à due concurrence des excédents cumulés de fonctionnement, imputée au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2026 en R002, en recettes de fonctionnement, le déficit de la section d'investissement est reporté en D001, en dépenses d'investissement et le transfert au compte 1068 par une recette d'investissement.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident d'affecter les résultats de 2025 des 4 budgets de la façon suivante :

Budget principal voté à l'unanimité comme suit :

- report de 340 437.10 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 433 552.19 € en section d'investissement (R 001)

Budget Annexe Corrèze voté à l'unanimité comme suit :

- excédents de fonctionnement capitalisés de 1 980 075.66 € (1068)
- report de 5 473 524.73 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 1 909 812.66 € en section d'investissement (D 001)

Budget Annexe Creuse voté à l'unanimité comme suit :

- excédents de fonctionnement capitalisés de 4 324 595.03 € (1068)
- report de 10 643 115.56 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 4 058 412.03 € en section d'investissement (D 001)

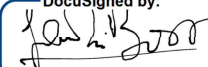
Budget Annexe Haute-Vienne voté à la majorité des suffrages exprimés comme suit :

- excédents de fonctionnement capitalisés de 672 314.60 € (1068)
- report de 1 322 400.16 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 328 674.60 € en section d'investissement (D 001)

détail des votes :

- **28 votes POUR correspondant à 120 voix** – François VINCENT (15 voix) / Mathieu HAZOUARD (15 voix) / Philippe NAUCHE (15 voix) / Albin FREYCHET (15 voix) / Hélène ROME (6 voix) / Stéphanie VALLEE (6 voix) / Bernard CONTINSOUZAS (2 voix) / Christian PRADAYROL (2 voix) / Philippe VIDAU (2 voix) / Bruno FLEURY (1 voix) / Christian MANEUF (1 voix) / Jean-Louis BACHELLERIE (1 voix) / Pierre PEYRAMAURE (2 voix) / Pierre CHEVALIER (2 voix) / Valérie SIMONET (6 voix) / Hélène FAIVRE (6 voix) / Jean-Luc LEGER (6 voix) / Henri LECLERE (1 voix) / Olivier MOUVEROUX (1 voix) / Vincent TURPINAT (1 voix) / Stéphane DUCOURTIOUX (1 voix) / Joël ROYERE (1 voix) / Alain GRASS (1 voix) / Fabrice DELAPORTE (1 voix) / Camille CARCAT (1 voix) / Jean-Marie BOST (6 voix) / Sarah GENTIL (2 voix) / Alexandre MAZIN (1 voix)
- **12 ABSTENTIONS correspondant à 22 voix** – Jean-Claude LEBLOIS (6 voix) / Stéphane DESTRUHAUT (6 voix) / Yves LE GOUFFE (1 voix) / Guy MONTET (1 voix) / Jean-Marie HORRY (1 voix) / Bernard LAUSERIE (1 voix) / Joël VILARD (1 voix) / Jean-Bernard DOGNON (1 voix) / Pierre VERGNOLLE (1 voix) / Pierre ALLARD (1 voix) / Thierry MUZETTE (1 voix) / Thierry GODME (1 voix)

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

DocuSigned by:

F34FA9DD6D66472...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

